



# Fédération nationale des policiers municipaux de France

Contact : [bureauf@fnpmf.fr](mailto:bureauf@fnpmf.fr)

Site web : [www.fnpmf.fr](http://www.fnpmf.fr)

## Rapport moral du président

Mes chers collègues,

Si je devais retenir une chose de ces trois années extraordinaires, ce serait sans aucun doute la place qu'occupe aujourd'hui la Fédération Nationale des Policiers Municipaux de France dans notre paysage professionnel.

En seulement quelques années, nous avons réussi à faire de la FNPMF un acteur reconnu et respecté. Aujourd'hui, les plus hautes instances de la République connaissent notre fédération. Nous sommes invités à participer aux réflexions et aux travaux qui façonnent l'avenir de la police municipale. Nous sommes consultés sur les grandes réformes. Notre expertise est recherchée. Notre parole compte.

Cette reconnaissance institutionnelle, nous ne l'avons pas obtenue par hasard. Nous l'avons construite par le travail, le sérieux, la crédibilité de nos propositions et notre volonté constante de défendre l'intérêt général des policiers municipaux.

Cette reconnaissance existe également auprès des médias. Lorsque l'actualité concerne la police municipale, la FNPMF est désormais régulièrement sollicitée. Nous sommes devenus des interlocuteurs identifiés, écoutés et respectés. Là encore, cela est le résultat du travail remarquable accompli par l'ensemble de notre équipe.

La réputation de la FNPMF ne cesse de grandir. Notre fédération est aujourd'hui présente dans les débats nationaux, entendue par les décideurs et identifiée par nos partenaires institutionnels. 3 ans ! Peu de structures créées aussi récemment peuvent revendiquer une telle progression.

Pour autant, je ne quitterai pas cette présidence sans évoquer une déception.

Cette déception ne concerne ni notre développement, ni notre crédibilité, ni notre influence.

Elle concerne parfois le regard porté par certains policiers municipaux sur leur propre avenir collectif.

Trop nombreux sont encore les collègues qui bénéficient indirectement du travail réalisé par les organisations professionnelles sans mesurer ce que celui-ci représente en temps, en énergie et en engagement. Beaucoup soutiennent les propositions que nous portons, se réjouissent des futures avancées, partagent nos analyses, mais hésitent encore à franchir le pas de l'adhésion.

Je le regrette sincèrement.

Non pas pour la FNPMF elle-même, mais parce qu'aucune organisation, aussi dynamique soit-elle, ne peut prétendre défendre durablement une profession sans le soutien massif de ceux qu'elle représente.

Les avancées statutaires, les réformes, la reconnaissance professionnelle ou les améliorations sociales ne tombent jamais du ciel. Elles sont toujours le résultat d'un rapport de force construit

collectivement.

Ce constat n'est pas un échec. Les résultats obtenus démontrent même le contraire. Mais il constitue une interrogation et parfois une déception pour tous ceux qui consacrent bénévolement leur temps à défendre notre profession.

J'espère que les années à venir permettront à davantage de collègues de comprendre qu'adhérer à notre fédération n'est pas seulement soutenir une structure. C'est investir dans l'avenir de sa profession et participer à la construction de son propre avenir.

Pour ma part, je quitte aujourd'hui la présidence avec un sentiment immense de fierté.

La fierté d'avoir créé cette fédération en 2023.

La fierté d'avoir vu des femmes et des hommes rejoindre cette aventure avec conviction.

La fierté d'avoir vu la FNPMF grandir, se structurer et s'imposer à une vitesse que peu d'observateurs imaginaient possible.

La fierté, enfin, de laisser derrière moi une fédération solide, crédible, respectée et tournée vers l'avenir.

Même si je ne serai plus président, je ne serai jamais loin.

Vous pourrez toujours compter sur moi lorsque l'intérêt de la police municipale et celui de notre fédération l'exigeront.

Parce que la FNPMF n'est pas une fonction.

C'est une conviction.

C'est un engagement.



Thierry COLOMAR